

## **Commission Projet du Parti Socialiste Section du 17ème**

### **Réforme de l'Etat et de la fonction publique**

**Mercredi 12/04 à 1830 :**

Présents : François Bohn, Isabelle Gachet, Mathilde Pousseo, Jérôme Puillet, Sandra Tabary

- Renforcer la décentralisation, notamment en la rendant plus efficace et cohérente en redéployant les compétences
- Election au suffrage universel direct des assemblées des communautés de communes, d'agglomération, syndicats intercommunaux après refonte des découpages, des responsabilités et domaines de compétence
- Transparence totale des actions et finances de ces structures
- Suppression de l'échelon administratif des conseils généraux
- Renforcement du rôle des régions en contrepartie
- Véritable péréquation financière au niveau des régions pour lutter contre les inégalités territoriales
  
- Election au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel pour le Sénat (avec une partie réservée à une sorte de Conseil économique et social : 1/3 ?) et calendrier des élections différencié
- Introduction d'une dose de proportionnalité pour le Parlement avec maintien d'une majorité stable
- Maîtrise de l'ordre du jour par le Parlement
- Renforcement du pouvoir d'enquête des députés, notamment dans l'opposition
- Egalité du temps de parole au Parlement
- Mandat parlementaire unique et limité dans le temps (maximum 2 mandats identiques, + 1 mandat d'un autre type puis obligation d'un retour à la vie active pendant 5 ans)
  
- Les Français étant désormais attachés à l'élection présidentielle, garder la fonction mais rendre le Président de la République politiquement responsable
- Suppression du 49-3
- Renforcer les pouvoirs du Parlement notamment en matière de politiques étrangères et de défense
  
- Plus grande transparence et homogénéité des règles de fonctionnement de la démocratie participative issue de la loi SRU (conseils de quartier : composition, champs d'action, modalité de fonctionnement) et extension de celle-ci (proposition de la commission Vie locale)
  
- Simplification et homogénéisation des statuts de la fonction publique
- Transparence des systèmes de prime et de rémunération
- Redéploiement des fonctionnaires dans les ministères déficitaires
- Recrutement pour les ministères et les services publics démunis
- Revoir le système des concours administratifs de sorte à les rendre plus pertinents aux postes demandés afin qu'ils soient orientés par les compétences requises par les postes de recrutement
- Prélèvement à la source des impôts